

Le sujet proposé cette année était un bref extrait (85 mots) du *Contre Simon* de Lysias (chapitres 28-29), discours fréquemment cité dans les manuels comme un exemple parfait de l'art et de la langue des orateurs attiques.

Le passage ne présentait pas de difficultés syntaxiques majeures. Il comprenait d'abord deux discours indirects. Le premier dépendait du verbe de déclaration λέγει et se développait dans trois complétives introduites par la conjonction ὥς, soulignant qu'il s'agissait là des allégations de Simon. Le second complétait le verbe d'opinion ἡγοῦμαι et prenait donc la forme d'une infinitive, impersonnelle ici (ῥάδιον εἶναι) : le sujet formel en était la locution γνῶναι ὅτι ψεύδεται : « comprendre qu'il ment », tandis que le sujet réel venait tout à la fin (οὐ μόνον ὑμῖν..., ἀλλὰ καὶ τοῖς ἄλλοις ἄπασιν). Enfin, le texte s'achevait sur un tour interrogatif comprenant un potentiel dans la proposition principale (Τῶ γὰρ ἂν δόξειε πιστὸν ὥς κτλ.), un peu plus loin un génitif absolu (τοσοῦτων ἀνθρώπων παρ' αὐτῶ συνειλεγμένων), et enfin le tour εἰ μή : « à moins que, excepté si » qui introduisait une consécutive logique (ὥστε ἐπιθυμεῖν κτλ.).

Les difficultés morphologiques résidaient, elles, essentiellement dans l'analyse de quelques formes. Par exemple le participe parfait εἰωθόσι — plus aisément repérable cependant qu'un participe présent au datif pluriel — ou, plus loin, συνειλεγμένων. Citons encore la forme τῶ pour l'interrogatif τίτι, qui constituait le seul piège véritable du texte. Car, pour le reste, la langue et le vocabulaire en étaient des plus courants.

Seuls deux candidats ont composé cette année, ce qui rend toute appréciation d'ensemble impossible à former.

Nous avons appliqué un principe de notation « positive », voire généreuse. Relevant que le premier candidat avait saisi à peu près un dixième du texte et le second un petit tiers, nous leur avons accordé respectivement les notes de 02,5/20 et 06,5/20. Dans la plus mauvaise copie, l'original ne se laisse pratiquement plus reconnaître. La traduction est un peu plus compréhensible dans l'autre version. Mais, dans l'ensemble, ces résultats sont décevants. Aucun des deux candidats, par exemple, n'a relevé dans le chapeau présentant le texte l'idée de « préméditation », qui livrait pourtant le sens des derniers mots de la première phrase (καὶ ὥς τοῦτό ἐστιν ἡ πρόνοια), préférant traduire par « prémonition », qui fait évidemment contresens.

En conclusion, il convient donc d'insister encore une fois sur le fait que les textes proposés dans cette épreuve forment un tout cohérent, bien décrit par le titre qui leur est donné, et sont assez courts pour permettre en deux heures une analyse rigoureuse tant des formes que des phrases.